



# COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

## VIE SPORTIVE SAISON 2016-2017

### Entraînements des Jeunes

➤ **Fleuret :** Les catégories concernées sont :

- M9-2009 au fleuret sec
- M9-2008 et M11 au fleuret électrique

#### Formule M9-2008 et M11 :

- 2 poules de 3 ou 4 tireurs en 4 touches, puis tableau de 8 croisé et toutes places tirées en 6 touches
  - ⇒ 2 à 3 matchs courts + 2 à 3 matchs longs

#### OU (en fonction des effectifs et du nombre de pistes) :

- 1 poule de 7 à 8 tireurs en 4 touches, puis tableau de 8 toutes places tirées en 6 touches
  - ⇒ 6 à 7 matchs courts et 2 à 3 matchs longs

Répartition classique dans les poules en fonction des classements départementaux à jour pour EDJ 1 et EDJ 2 (sinon au hasard), répartition par niveau sur l'EDJ 3.

#### Formule pour les M9-2009

- Formule en fonction du nombre de tireurs présents avec l'objectif de faire tirer un maximum de matchs.

#### M11 débutants :

Une catégorie spécifique aux pupilles débutants sera proposée à l'EDJ 3, formule en fonction du nombre de participants.

➤ **Epée et sabre :**

Les EDJ sont organisés par la Ligue et par le Comité Ile de France.

### Circuits départemental M14

Ces épreuves regroupent des tireurs M14 non-classés ou classés au-delà de la énième place à la Ligue (à définir après les premières épreuves de Ligue).

L'objectif est de proposer des épreuves aux tireurs pour qui les compétitions de Ligue sont moins adaptées.

Il s'agira de compétitions avec tour de poule et tableau ayant pour objectif que chaque participant puisse faire un maximum de matchs.

Ces épreuves seront organisées dans la mesure du possible en même temps que les EDJ et compteront pour le classement départemental M14.



# COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

## Championnats départementaux

- Les championnats départementaux individuels se dérouleront de la même manière que les saisons précédentes, aux trois armes et pour toutes les catégories, de M9-2008 à vétérans. Les premiers de chaque catégorie seront récompensés avec du matériel d'escrime et des coupes ou médailles.
- Les championnats départementaux par équipes sont reconduits :
  - au fleuret, pour les catégories M9-2008, M11 et M14.
  - à l'épée, pour les M14.
  - Formule :  
Equipe de 2 tireurs => relais à l'italienne, 8 touches en poules, 16 en tableau.  
Equipe de 3 tireurs => relais à l'italienne, 12 touches en poules, 36 en tableau.
- ❖ Pour tous les championnats (individuels et par équipes), tous les premiers de chaque catégorie recevront un tee-shirt « champion des Hauts-de-Seine ».

## Classement départemental

- M9-2008 et M11 fleuret :  
Ce classement tiendra compte de trois challenges de club organisés sur le département ainsi que du championnat départemental.  
Le coefficient de force est de 1 pour les challenges et de 1,5 pour le championnat départemental.  
Le classement s'effectuera en tenant compte des 3 meilleurs résultats sur les 4 épreuves.  
L'organisateur de ces trois challenges devra tenir compte du classement départemental comme classement d'entrée, et respecter notre cahier des charges.  
Pour la première épreuve de cette saison, le classement de référence sera celui du championnat départemental 2016.  
**Epreuves :** Challenge des Maîtres (Bois-Colombes), Challenge des Mousquetaires (Issy-les-Moulineaux), le Masque d'or (Antony), Championnat départemental individuel.  
**Rappel :** le CDE92 offre les coupes pour les premiers des challenges de club.

20 points supplémentaires seront attribués pour chaque participation à un EDJ.  
(Soit 60 points supplémentaires attribués à tout tireur participant aux 3 EDJ)

### ➤ M14

Le classement s'appuiera sur les épreuves « circuit départemental M14 » et sur les championnats individuels des Hauts-de-Seine (pour les tireurs concernés).  
Circuit 1 et 2 coefficient 1 - Finale du circuit coefficient 1,2 - Championnat coefficient 1,5 .  
Le classement s'effectue en tenant compte des 3 meilleurs résultats sur les 4 épreuves.

### ❖ Récompenses :

Le comité récompense en carte cadeau les premiers tireurs et tireuses du classement départemental par catégorie, en fonction du nombre de tireurs classés.



# COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

## Blasons rouges

Au fleuret, une session sera organisée le matin du 3<sup>ème</sup> EDJ. Elle sera composée :

- d'un QCM portant sur les connaissances théoriques,
- d'une leçon individuelle de quelques minutes portant sur des démonstrations techniques à réaliser.

Le passage du blason rouge est destiné aux pupilles, toutefois les M14 qui ne l'auraient pas obtenu auront eux aussi la possibilité de le passer.

Pour les candidats reçus à cette cession, les blasons rouges seront donnés aux clubs à la fin de la saison sportive.

## Regroupement 92

Plusieurs regroupements sont programmés :

- **Regroupements tireurs** => plusieurs regroupements seront proposés en fonction des calendriers d'armes. Le nombre de participants dépendra des effectifs de chaque catégorie aux compétitions de Ligue.
- **Regroupements arbitres** => deux regroupements suivront les JNA afin de présenter la formation et de travailler sur les fondamentaux de l'arbitrage. Des regroupements pourront également être proposés pour renforcer les aspects pratiques et théoriques.

## Formation des arbitres départementaux

L'épreuve théorique se déroulera lors des journées nationales de l'arbitrage (JNA).

- Pour la partie pratique **fleuret**, les candidats seront évalués par un groupe défini de maîtres d'armes/évaluateurs sur les entraînements des jeunes, sur les championnats départementaux (individuels et par équipes) et lors du regroupement 92.  
L'indemnité pour la formation départementale sera versée aux arbitres à la fin de leur formation :
  - Obtention du diplôme
  - Arrêt de la formation après deux saisons, si le candidat ne l'a pas obtenu (sous réserve d'avoir participé à au moins trois épreuves).

Un bonus pourra être versé aux candidats reçus ayant suivi la totalité du cursus de formation, afin de récompenser leur assiduité.

- **A l'épée**, la pratique est évaluée sur des épreuves de Ligue type EDJ, ainsi que lors d'une épreuve départementale.
- **Au sabre**, la pratique sera évaluée lors d'épreuves départementales de Ligue ou Ile De France.

Tous les candidats aux trois armes recevront un livret de formation.

Les nouveaux candidats recevront un T-Shirt « ARBITRE » à porter lors les manifestations où ils officieront.

Deux référents (épée et fleuret) renforcent l'action du Comité lors des épreuves départementales.

Le meilleur arbitre en formation de chaque arme sera récompensé lors des championnats départementaux individuels.



# COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

## Escrime en milieu scolaire

Le Comité Départemental possède à ce jour 130 kits escrime.

Ils sont mis à disposition pour toutes les actions hors enseignement en club (scolaire, journée portes ouvertes, centre de loisirs,...). Pour cela il suffit de contacter l'ATD en remplissant la fiche ad hoc.

Le Comité assure des formations pour les professeurs d'écoles et les éducateurs sportifs, et les accompagne dans les projets qu'ils souhaitent mettre en place.

Le Comité étudiera tous les projets de formation d'enseignants ou d'éducateurs sportifs soumis par les clubs et pourra les appuyer dans la mesure de ses possibilités.

## Stage départemental

Un stage d'entraînement, de détection et de perfectionnement sera organisé au fleuret pour la catégorie M14. Ce stage s'inscrit dans le cadre de la politique fédérale de détection et également dans celle du Comité Régional d'Escrime Ile de France et de la Ligue d'Escrime Ile de France Ouest.

Il aura lieu, cette saison, pendant les vacances de Pâques.

Les modalités seront précisées ultérieurement.

La sélection pourra prendre en compte les résultats de la saison sportive précédente.

Geoffroy LABOURIER  
ATD CDE 92

CDE92